

COMMUNE DE WEMMEL

Conseil communal du 8 mai 2003



Décisions

www.wemmel.be
info@wemmel.be

Application de l'article 28 du décret du 28 avril 1993 et du décret du 15 juillet 2002, tenant le règlement de la tutelle sur les communes.

Le président propose avant de suivre l'ordre du jour, de commencer avec les points suivants en extrême urgence :

- Acquisition du mobilier pour l'école primaire néerlandophone, rue Vanden Broeck 29 et pour l'école primaire francophone, Winkel 56
- Journée du Parc - fixation des prix.
- Désignation d'un nouveau conseil - fabrique d'église - indemnité de logement.
- Désignation d'un nouveau conseil - fabrique d'église St.Servaas/commune de Wemmel
- Détermination de la liste des électeurs résidant à l'étranger.

Le conseil marque son accord à l'unanimité.

SEANCE PUBLIQUE

1. Acquisition du mobilier pour l'école primaire néerlandophone, rue Vanden Broeck 29 et pour l'école primaire francophone, Winkel 56 : le devis particulier et l'estimation de € 37.332,45 (TVA inclus) par procédure de négociation ont été approuvés.
2. Journée du Parc - fixation des prix : le prix des consommations dans le cadre de cette festivité a été approuvé à l'unanimité.
3. (a) Désignation d'un nouveau conseil - fabrique d'église - indemnité de logement : confirmation de la décision du collège des bourgmestre et échevins du 7 mai 2003 - désignation de Maître Erard a été approuvée par 19 voix pour et une abstention.
(b) Désignation d'un nouveau conseil dans l'affaire fabrique d'église St.Servaas/commune de Wemmel : confirmation de la décision du collège des bourgmestre et échevins du 7 mai 2003 et de la désignation de Maître Erard a été approuvé à l'unanimité.
4. Détermination de la liste des électeurs résidant à l'étranger : par défaut de consensus au collège des bourgmestre et échevins.
Cette décision a été approuvée par 14 voix pour et 6 contre des 20 membres présents.
5. Désignation représentant pour l'assemblée générale IWVB : le conseil communal décide de désigner M. Didier Noltinckx comme représentant de la commune lors de l'assemblée générale de l'IWVB.
Cette décision a été approuvée par 14 voix pour et 6 contre des 20 membres présents.
6. Modification composition comité de gestion - bibliothèque :
 - Esprit politique : le conseil décide avec 19 voix pour et une abstention sur 20 personnes présentes de désigner M. Jean Bosmans.
 - Utilisateurs : le conseil décide avec 14 voix et 6 abstentions sur 20 personnes présentes de désigner Mme. Spurna Z.

7. Mandat - Représentant de la commune lors de l'assemblée générale de Haviland : le conseil communal décide à l'unanimité de désigner Mme. Fernande Van Cauwenberghe comme représentant de la commune lors de l'assemblée générale de Haviland.
8. Zone de secours - Asse-Londerzeel-Opwijk - achat global d'appareils de protection - programme 2003 - approbation de la clé de répartition : cette décision a été approuvée à l'unanimité.
9. Adhésion à l'intercommunale Havicrem en vue de la fondation et la gérance d'un crématorium intercommunal à Halle-Vilvoorde : le conseil communal décide à l'unanimité d'adhérer à l'intercommunale et déclare à l'unanimité d'être accord avec les documents administratifs.
10. Affaire Wemmel/Saelens/E.B./Vlaams Gewest : cour d'appel d'Anvers : le conseil décide avec 15 voix pour, une contre et 4 abstentions sur 20 membres présents, de mandater le collège de désigner un avocat pour défendre la commune devant la cour d'appel d'Anvers.
11. Jobistes - décision de principe : le conseil décide à l'unanimité d'engager 16 jobistes pour les mois juillet et août 2003.
12. Chèques repas : adaptation intervention patronale : point placé à l'ordre du jour du prochain conseil.
13. Règlement des vacances des écoles communales : approuvé à l'unanimité.
14. Détermination des places vacantes, pouvant être prises en considération pour une nomination définitive le 1/1/2004 : approuvé avec 19 voix pour et 1 abstention sur 20 membres présents.
15. Composition fabrique d'église St. Servaas : approuvé à l'unanimité.
16. Composition fabrique d'église St. Engelbertus : approuvé à l'unanimité.
17. Comptes fabrique d'église St. Servaas - année 2002 : approuvé à l'unanimité.
18. Dénomination de rue - Charles De Coster : approuvé à l'unanimité - l'avis de la commission provinciale est requis auprès de la Province de Brabant-Flamand.
19. Détermination des conditions de la mission et de la modalité d'adjudication pour les prêts, approuvé à l'unanimité.
20. Programme annuel pour l'Environnement 2003: approuvé à l'unanimité.
21. Approbation projet pour le renouvellement du réseau des égouts, avenue des Etangs : le devis particulier, les plans et l'estimation pour €1.637.407,40 (TVA inclus) en adjudication publique sont approuvés à l'unanimité.
22. Asphalter partie du Ronkel et renouvellement de la couche supérieure de la rue J. Bruyndonckx et la cour de récréation de l'école primaire francophone : le devis particulier et l'estimation pour €113.228,59 en adjudication publique : approuvés à l'unanimité.
23. Mission architecturale : embellissement du cimetière : le devis particulier et l'estimation pour €25.000 en procédure en concertation sont approuvés à l'unanimité.
24. Bibliothèque communale publique : extension et emploi du catalogue de la bibliothèque par Internet : ce point est retiré de l'ordre du jour.
25. Renouvellement du réseau avenue des Etangs : les travaux et le financement par la commune sont approuvés à l'unanimité.
26. Eclairage public :
 - Renouvellement des points lumineux sur des poteaux dans différentes rues (Van Elewijck, Is. Meyskens, av. de Limburg Stirum, av. des Etangs, Chaussée Romaine, av. De Raedemaeker, av. Burvenich, av. De Craene, av. Dr . Follet, Chaussée de Bruxelles, Dijck, Verrijck) - n° du réseau 113304 : approuvé à l'unanimité.

- Renouvellement des points lumineux sur des poteaux dans différentes rues (rue J. Veker, Molenweg, Obberg, P. Remeker, chemin des Chasseurs, Zavelberg, Ronkel) - n° du réseau 113303 : approuvé à l'unanimité.
 - Renouvellement des points lumineux sur des poteaux dans différentes rues (Alboom, rue Guyot, rue du Verger, rue O, Winkel) - n° du réseau 113307 : approuvé à l'unanimité.
27. Modification du règlement de roulage :
- circulation locale dans le domaine de Bouchout et lotissement 'Oude Molen' : approuvé à l'unanimité.
 - Zone 3,5 T Rassel : approuvé avec 19 voix pour et 1 abstention.
 - Zone 3,5 T Ronkel, avenue des Quatre Vents, Bouchout : approuvé à l'unanimité.
28. Ordonnance de police - Rotonde avenue des Alouettes/chemin d'Amelgem : approuvé à l'unanimité.
29. Achat de 300 chaises : approbation du coût supplémentaire : approuvé à l'unanimité.
30. Désignation avocat Vlarem - dossier d'autorisation d'environnement : la désignation du Maître Erard est approuvée à l'unanimité.

SEANCE A HUIS CLOS

31. Indisponibilité pour cause de maladie d'un membre du personnel.

La liste est à votre disposition au secrétariat – av. Dr. H. Follet 28 – 1780 Wemmel, tous les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et ceci jusqu'au 29 mai 2003.

Par ordonnance :
Le secrétaire
(s) Mad. J. Luykx

le bourgmestre
(s) M. Van Langenhove